

Analyses & Résultats

Juin 2016 - numéro 8

Utilisation du territoire 2006 - 2014 en Lot-et-Garonne : Les friches et landes, premier consommateur de terres agricoles

Avec 7 000 hectares de plus entre 2006 et 2014, les sols artificialisés continuent de s'étendre en Lot-et-Garonne. Cette progression s'effectue principalement au détriment des sols agricoles, première occupation du sol départemental. Mais la déprise agricole se fait surtout par transformation de sols agricoles en friches et landes.

Avec 540 000 hectares de superficie totale, le Lot-et-Garonne se positionne de par sa surface au soixante-sixième rang des départements métropolitains. En comparaison du reste de la France, la part des sols naturels est plus faible, en raison d'une présence plus marquée des sols agricoles. Couvrant 55 000 hectares, les surfaces artificialisées occupent une part supérieure à celle de la moyenne nationale.

Au cours des huit dernières années, si l'évolution de l'occupation des sols s'inscrit dans la tendance nationale, elle est toutefois plus marquée. L'accroissement des sols naturels et artificialisés progresse nettement plus vite que dans le restant de la France. En contrepartie, la déprise agricole s'accélère.

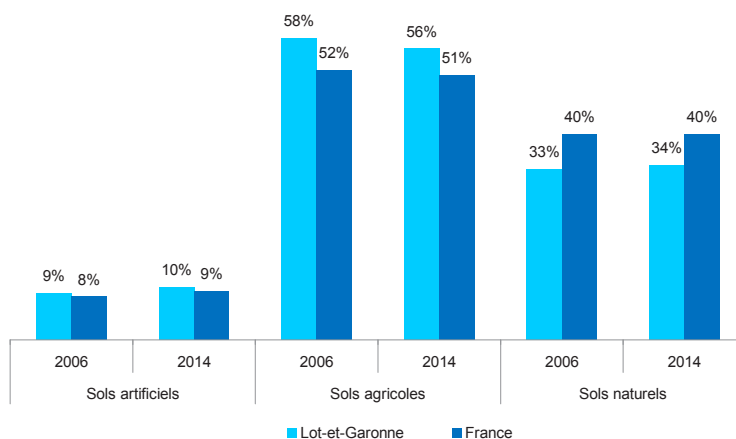
Les sols naturels gagnent 4 000 hectares

Deuxième occupation du territoire avec 181 000 hectares, les sols naturels sont composés majoritairement (83%) de sols boisés. Suivent les landes et friches (12%) et les zones humides ou sous les eaux (5%). En huit ans la surface des sols naturels s'accroît de 4 000 hectares. Si les autres sols naturels demeurent stables, les sols boisés reculent. Seules les landes et friches progressent (+5 000 hectares).

Les sols agricoles reculent de 11 000 hectares

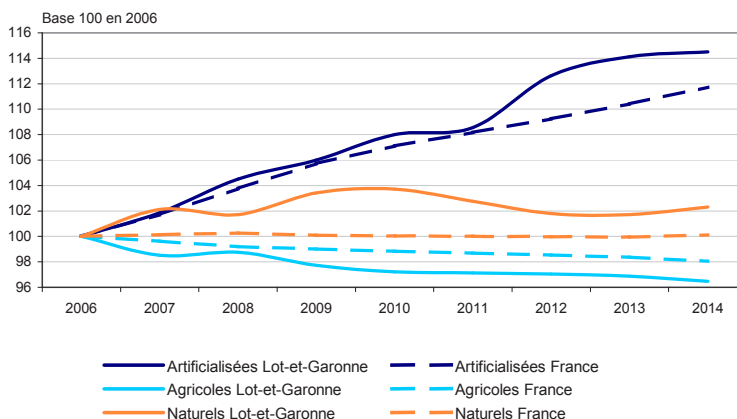
Le rythme de perte de surface agricole est deux fois plus élevé en Lot-et-Garonne que dans le reste de l'Aquitaine. En huit ans les surfaces se replient de 11 000 hectares. Les sols agricoles "non cultivés" (jachères, surface en herbe, etc.) y enregistrent la baisse la plus marquée (-27% contre -16% dans le reste de la région). Un recul qui ne profite que dans une faible mesure, par transferts, aux cultures céréalières et à l'arboriculture. Cette évolution est différente de celle du restant de l'Aquitaine où, suite à l'abandon de l'élevage, une partie des surfaces en herbe est venue accroître celles des céréales, oléagineux protéagineux.

Comparaison de l'occupation des sols en 2006 et 2014, en Lot-et-Garonne



Source : SRISET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

Évolution des types de sols France et Lot-et-Garonne base 100 en 2006



Source : SRISET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

7 000 hectares de terres artificialisées de plus en huit ans

Entre 2006 et 2014, en Lot-et-Garonne, la surface des sols artificialisés progresse de 14%, soit 7 000 hectares de plus qu'en 2006. Cette hausse est portée par les sols bâtis (+29%) qui recouvrent aujourd'hui près de 9 500 hectares. Les « routes, chemins, parkings, etc. » s'accroissent de 7% pour s'établir à 18 500 hectares en 2014. Enfin les « autres sols », composés de pelouses, jardins d'agrément, etc., gagnent +15% en huit ans. Ils occupent aujourd'hui 27 000 hectares, soit près de la moitié des surfaces artificialisées du département.

L'étalement urbain se poursuit. L'artificialisation progresse en périphérie de certaines agglomérations, comme dans le cas d'Agen, mais également de façon diffuse le long des axes de communication. Statistiquement, la surface artificialisée moyenne par habitant s'accroît de 160 m² sur la période. Elle s'élève à 1 646 m² en 2014.

Les sols naturels se positionnent comme le premier bénéficiaire de la déprise agricole

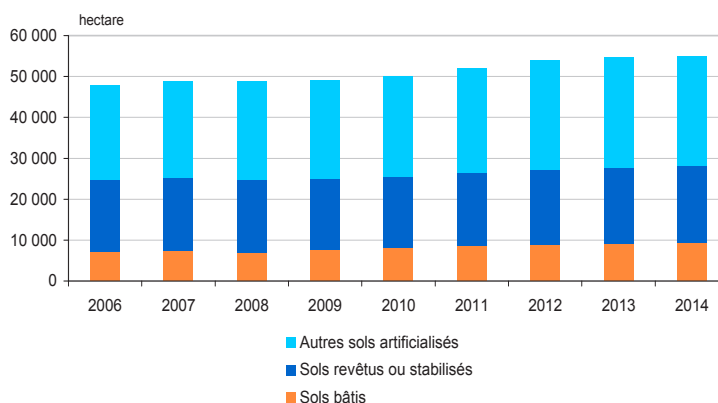
Si l'artificialisation se nourrit majoritairement de terres agricoles (+5 000 hectares), elle n'est plus le premier contributeur direct à la déprise agricole. Sur l'ensemble des 11 000 hectares perdus par l'agriculture, les sols « naturels » en absorbent 6 000. La majeure partie de ces surfaces agricoles sont occupées en 2014 par des friches ou landes.

Et demain ?

Entre 2006 et 2014, l'artificialisation a progressé quatre fois plus vite que la démographie. À l'horizon 2040*, le département devrait compter près de 42 000 habitants de plus qu'aujourd'hui, la hausse de l'excédent migratoire (arrivées-départs) faisant plus que compenser la dégradation du déficit naturel (naissances-décès).

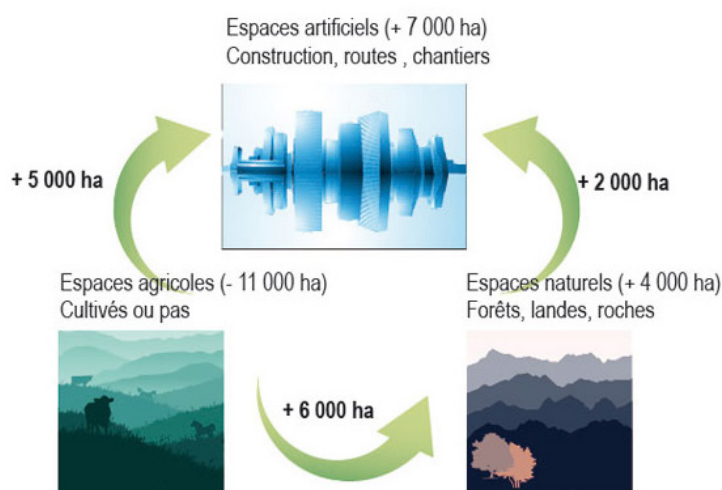
Sur la base d'une artificialisation augmentant « seulement » deux fois plus vite que la démographie, pour accueillir ces nouveaux venus, les surfaces artificialisées progresseraient de près de 30%. La surface moyenne artificialisée par habitant s'établirait à 1 866 m² en 2040. Ce sont donc *a minima* plus de 15 000 hectares de terres majoritairement agricoles qui risquent de changer d'orientation.

Évolution des sols artificialisés entre 2006 et 2014



Source : SRISSET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

Changements d'occupation entre 2006 et 2014



Source : SRISSET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

* Les projections de population sont issues du scénario dit "central" du modèle "Omphale 2010" de l'Insee et correspondent à un prolongement des tendances démographiques récentes. Pour en savoir plus : Aquitaine 2040 : « vers les 4 millions d'habitants » - Le Quatre pages Insee Aquitaine - n°192 - décembre 2010.

©AGRESTE
2016
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT
Directrice de publication : Valérie ISABELLE
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédacteur : Jacky BONOTAUX
Composition- Impression : SRISSET Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

